



Assemblée générale du 27.03.2025 La Rebatte, Chézard-St-Martin

Liste des personnes présentes :

Bastien Amez-Droz, Michel Amez-Droz, Pascal Arrigo, Sylvain Arrigo, Quentin Blandenier, Claire-Anne Bordier, Georges Boulaz, Aline Chapuis, Catherine Chapuis, Philippe Chapuis, Gilbert Dey, Isabelle Favre, Michel Fellrath, Adrienne Godio, Simone Huguenin, Clémentine Jacquet, Jean-Pierre Kolly, Nicolas Lavoyer, Johanna Lott-Fischer, Alain Lugon, Ahmed Muratovic, Damien Reichen, Lionel Rollier, Gaëlle Vadi, Jean-Bernard Vermot

Liste des personnes excusées :

Laurent Bernaschina, Frédéric Cuhe, Astrance Fenestraz, Jean-Marc Fischer, Séverine Scalia Giraud (Masai conseils SA), Daniel Henry, Guillaume Uldry, Didier Wertheimer

1. Appel

Bastien Amez-Droz accueille les personnes présente et salue le Conseiller communal de Val-de-Ruz, M. Ahmed Muratovic ,et la Conseillère communale de Neuchâtel, Mme Johanna Lott-Fischer.

La liste de présence circule dans les rangs.

L'ordre du jour est accepté sans modification par l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2024

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapport du comité

Bastien Amez-Droz présente les activités du comité. En 2024, six séances de comité ont eu lieu, dont une spécifiquement pour discuter de la réorganisation de l'association.

Différents changements ont eu lieu au sein du comité en 2024. Lorenzo Frau-Schneider et Marine Schneider-Frau ont démissionné en cours d'année. Jean-Lou Zimmermann et Alain Lugon ont également démissionné au terme de l'année 2024 ; ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement de longue date au sein de l'association. Gaëlle Vadi a rejoint le comité à l'automne 2024.

Le comité a décidé de professionnaliser un certain nombre de tâches. Un 20% a été attribué à Aline Chapuis, engagée depuis 2010 au sein du comité. Un contrat à durée déterminée, de décembre 2024 à décembre 2026, a été conclu via le Centre suisse de compétences pour la pêche (contrat de mandat pour les aspects administratifs). Elle reste toutefois au sein du comité en tant que secrétaire. Les tâches bénévoles et professionnelles ont été clairement définies dans un cahier des charges.

Aline Chapuis présente les activités qui se sont déroulées en 2024. Le nettoyage du Seyon a eu lieu le vendredi 8 mars avec les classes (collège de Valangin et cinq classes de Savagnier et Dombresson) et le samedi 9 mars avec une cinquantaine de bénévoles. Au total, 1500 litres de déchets ont été récoltés, dont un tiers par les élèves. Il est noté qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des accompagnant-es au sein de l'association pour accompagner les classes sur le terrain.

En 2024, cinq nouveaux étangs ont été aménagés le long de la lisière entre Chézard et Dombresson et la Marnière de Chézard a été revitalisée. Le 6 juin, une inauguration-visite des étangs réalisés en 2023 a eu lieu. Le comité se réjouit de l'excellente collaboration avec les services forestiers et la Commune de Val-de-Ruz dans le cadre de ce projet. Astrance Fenestraz qui se charge de la coordination du projet « 25 étangs pour le crapaud accoucheur au Val-de-Ruz » est remerciée pour son travail.

Le dimanche 26 mai, l'association a tenu un stand au port d'Auvernier au sein de l'exposition de photos organisée par Wildlife photography Neuchâtel dans le cadre de la Fête de la Nature. Les échanges ont été nourris.

Une structure a été définie pour le nouveau site dont le lancement est prévu pour le courant du printemps 2025. Les articles du prochain numéro du bulletin sont rédigés et sa parution est prévue pour avril 2025.

En septembre 2024, le comité est sorti de son habituelle réserve pour les sujets politiques afin d'exprimer son soutien à l'« initiative biodiversité ». Un courrier à ce sujet a été envoyé aux membres de l'association.

4. Rapport du caissier

Bastien Amez-Droz présente les comptes 2024 en détail. La situation financière est bonne et les comptes 2024 présentent un excédent de recettes de 1'471.44 CHF issu du fonctionnement. Les projets, principalement étangs, ont occasionné des dépenses de plus de 67'000.- entièrement couvertes par des soutiens externes. Des 25'000 CHF provisionnés pour le projet « 25 étangs » au lancement du projet, moins de 1'000 CHF- ont été utilisés jusqu'à présent, malgré des coûts de plusieurs centaines de milliers de francs. Cela démontre l'excellent taux de financement externe du projet 25 étangs.

Le fonds Val-de-Nuit (418.02 CHF) correspond au capital d'un projet externe, porté par des privés, mais dont le financement transite par l'association SeyonVivant.

Une provision de 52'000 CHF a été créée pour assurer le versement du salaire d'Aline Chapuis sur 2024-2026 (CDD). Avec cela, le capital libre de l'association ne se monte plus qu'à 3'889.36 CHF mais les perspectives restent bonnes. Une attention particulière sera portée sur la recherche de fonds en 2025-2026.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs, Christian Mermet et Georges Boulaz, ont procédé à la vérification des comptes le 10 mars 2025 à Cernier. Par la voix de Georges Boulaz, tous deux recommandent à l'assemblée d'accepter ces comptes et de donner décharge au caissier et au comité pour la gestion de l'exercice 2024.

6. Discussion et adoption des rapports

Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité.

7. Election du comité

Aline Chapuis précise que selon les statuts, le comité doit être élu tous les deux ans ; il l'a été pour la dernière fois en 2023 et cette année, l'assemblée doit donc procéder à l'élection. En plus de Gaëlle Vadi qui a récemment rejoint l'équipe et qui reprendra la gestion du « groupe étangs » précédemment assurée par Alain Lugon, le comité accueille également un nouveau membre en la personne de Quentin Blandenier.

Le comité est élu à l'unanimité par l'assemblée, dans la composition suivante :

- Clémentine Jacquet, vice-présidente et présidente par intérim
- Bastien Amez-Droz, caissier
- Aline Chapuis, secrétaire
- Quentin Blandenier
- Urs Eichenberger
- Lionel Rollier
- Gaëlle Vadi

La présidence est toujours vacante. Ahmed Muratovic suggère de réfléchir à une co-présidence. Bastien Amez-Droz précise que les statuts actuels ne le permettent pas.

8. Nomination des vérificateurs de comptes

Georges Boulaz et Daniel Henry s'engagent à vérifier les comptes de l'exercice 2025. Isabelle Favre se propose comme suppléante pour la vérification des comptes. Ils sont élu-es à l'unanimité par l'assemblée.

9. Admissions-démissions

En 2024, il y a eu 4 admissions (3 membres individuels et 1 membre couple) et 3 démissions de membres individuels. Au 31.12.2024, l'association compte 132 membres.

10. Cotisations 2026

Le comité propose de conserver le montant actuel pour les cotisations 2026. Cette proposition est validée à l'unanimité par l'assemblée.

11. Programme des activités 2025

Aline Chapuis présente les activités 2025.

Le 21 et 22 mars a eu lieu le nettoyage du Seyon et des affluents.

Le mercredi après-midi 21 mai aura lieu une animation nature (deux tranches horaires) à l'attention des familles dans le cadre de la Fête de la Nature.

Le mercredi soir 28 mai aura lieu la visite d'une source et d'un étang revitalisés par le Parc Chasseral et Pro Natura dans le vallon du Côté.

Du jeudi 28 août au dimanche 14 septembre se tiendra une exposition à la galerie YD à Neuchâtel ; des visites en lien avec le passé commun de la rivière et de la ville seront également proposées.

Il est rappelé que de nombreuses activités ouvertes au public sont proposées par les associations membres d'ECOFORUM (dont fait partie SeyonVivant) sur www.ecoforum-ne.ch/calendrier.

Le bulletin paraîtra prochainement. Comme l'association a changé de nom et de logo, le comité se questionne également sur l'intérêt de changer le nom de sa publication. Différentes

propositions ont été soumises aux bénévoles lors du nettoyage du Seyon. Les bénévoles ont également pu soumettre leurs propres idées. Celles qui ont reçu le plus de votes sont les suivantes : Au fil du Seyon, Le Murmure du Seyon, Les Perles du Seyon, L'Appel du Seyon, La Gazette du Seyon, Notre Seyon, Par le Seyon. Le comité propose que chaque personne de l'assemblée désigne, pendant le moment de l'apéritif, sa proposition préférée ; le statut quo (« Bulletin ») est aussi proposé dans la liste.

12. Divers

Gilbert Dey informe l'assemblée d'une conférence sur le frelon asiatique donnée par Carine Vogel (le 8 avril 2025 à 19h, Evologia, salle 205 au 2^{ème} étage). Cette conférence est ouverte à toutes et tous et est gratuite.

Ahmed Muratovic tient à remercier, au nom de la Commune de Val-de-Ruz, l'association SeyonVivant pour son engagement. Il informe également l'assemblée des travaux prévus pour mettre en place un dégrilleur supplémentaire à la Côtière et précise que la Commune est à disposition pour une éventuelle visite de ses installations.

La partie statutaire de l'assemblée générale est close à 20h15. Elle est suivie de la présentation « Un regard sous la surface de l'eau » de Michel Roggo.

Clémentine Jacquet
Présidente ad interim

Aline Chapuis
Secrétaire